

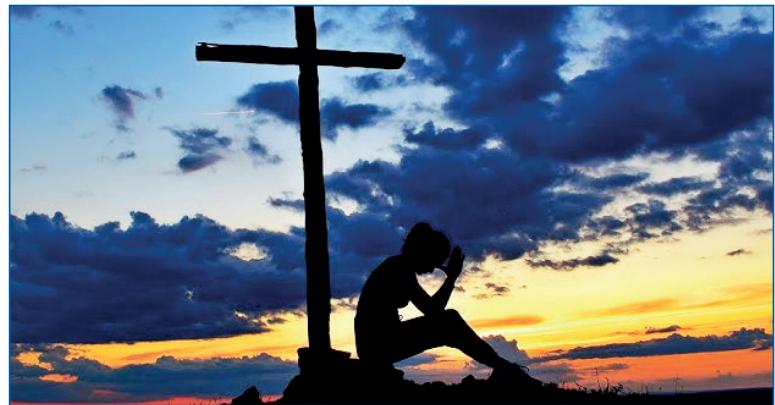


Nouvelle étape dans les persécutions des chrétiens d'Algérie

À près la condamnation en 2024 à un an de prison ferme pour « célébration d'un culte non autorisé » du pasteur Youssef Ourahmane, vice-président de la Fédération protestante d'Algérie, les persécutions des chrétiens d'Algérie franchissent un nouveau pas avec la fermeture des quarante-sept temples évangéliques que compte le pays.

Bien que la constitution algérienne affirme garantir la liberté de culte, une loi contredit ce texte en proscrivant « tout prosélytisme non musulman » sous peine de deux à cinq ans de prison. Le culte protestant embarrasse considérablement le pouvoir algérien puisque, contrairement aux catholiques qui sont devenus rarissimes dans le pays, environ sept mille, mais qui sont des expatriés d'Europe ou d'Afrique noire, les protestants, estimés à plus de cent mille, sont des autochtones, kabyles pour la plupart d'entre eux.

Le gouvernement algérien qui ne se gêne pas pour instrumentaliser l'Église catho-



lique dans sa politique de dénigrement systématique de la France, en la renvoyant à un simple résidu du colonialisme, s'en prend de façon de plus en plus violente aux protestants qu'il ne peut taxer de colonialistes... Simultanément, l'Algérie contrôle une bonne partie des deux mille six-cents mosquées désormais installées sur notre territoire. Rappelons que, pendant plus de cinquante ans, à partir de l'édification de la grande mosquée de Paris, dans les années 1920 jusqu'aux années 1970, on comptait le nombre de mosquées en France sur les doigts d'une seule main. ■

Boualem Sansal, otage depuis plus de deux mois

Le 5 décembre dernier, le président du Secours de France, Jean-Marie Schmitz attirait l'attention, via le site de *Boulevard Voltaire*, sur notre compatriote Boualem Sansal, lauréat du Prix Clara-Lanzi 2018, séquestré de façon arbitraire par le pouvoir algérien depuis le 16 novembre. Ce jour-là, il écrivait : « Il n'est pas

douteux que la diplomatie française déploie tous les efforts nécessaires pour faire libérer Boualem Sansal ». Peut-être faut-il réviser cette appréciation car, non seulement la libération de Boualem Sansal ne semble nullement faire partie des préoccupations de ses kidnappeurs, mais ceux-ci en ont rajouté dans l'humiliation de la France. ▶

► Boualem Sansal, otage depuis plus de deux mois

Expulsé vers l'Algérie dont il a la nationalité, un individu appelant à la haine contre la France sur les réseaux sociaux, a tout bonnement été interdit sur le territoire de son propre pays et renvoyé à Paris. **C'est, de toute évidence, une première historique qu'un pays renvoie vers un pays tiers son propre ressortissant.** Cela en dit long sur le degré de considération que l'Algérie a pour la France en lui renvoyant ce qu'elle considère comme un déchet de son propre peuple, mais illustre aussi la volonté de l'Algérie de maintenir une diaspora qu'elle utilise pour déstabiliser la France. Dans le silence sépulcral des autorités françaises. Interrogée à ce propos sur Europe 1, Catherine Vautrin, ministre du Travail, n'a rien trouvé d'autre à dire qu'il fallait « *mieux surveiller les réseaux sociaux* ». Quant au ministre des



Affaires étrangères, il s'est proposé de se rendre à Alger... **plutôt que de rappeler son ambassadeur à Alger**, ce qu'aurait fait n'importe quel pays manifestant un minimum de dignité face à une telle humiliation..

Au lieu de quoi, deux semaines avant la séquestration de Boualem Sansal, celui-ci était allé, à la demande de Macron, déposer une gerbe sur la tombe

- d'un certain Mohamed Ben M'Hidi, fondateur
- du FLN et initiateur de la guerre d'Algérie, à
- l'occasion du soixante-dixième anniversaire de
- son déclenchement. Inutile d'appeler à la dignité des dirigeants français, ils ignorent le sens de
- ce mot. Mais s'ils avaient un sou d'intelligence,
- **comment pourraient-ils croire que les dirigeants algériens aient un minimum de respect devant pareille lâcheté ?** ■

La repentance, encore et toujours à l'Élysée

Plus la France se repentira, plus l'Algérie l'humiliera. Le Président Tebboune le démontre chaque jour. Après avoir rappelé son ambassadeur à Paris suite à la reconnaissance par la France de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, le président algérien a déclaré devant le parlement que « *la colonisation a laissé la désolation en Algérie et qu'au lendemain de l'indépendance, 90 % du peuple algérien était analphabète* ». Il a également accusé la France de génocide. Cet individu fait mine de ne pas savoir qu'il devait y avoir deux ou trois

millions d'habitants sur le territoire contrôlé en 1830 par la régence ottomane d'Alger et qu'en 1962, cette population dépassait les dix millions d'habitants. Entretemps, des écoles, des routes, des hôpitaux avaient été construits partout. Tebboune sait aussi que la première victime du 1^{er} novembre 1954, provoqué par le Ben M'Hidi sur la tombe duquel s'incline l'ambassadeur de France, fut Guy Monnerot, jeune instituteur périgourdin de 23 ans, heureux de venir instruire les petits élèves algériens. **Voilà pour le génocide et les analphabètes !** ■

Amnesty International... “n'a pas pu vérifier” !

Quois qu'on pense du silence des autorités françaises face au kidnapping et à l'embastillement de Boualem Sansal, on ne saurait le condamner à la mesure de la fureur que peut inspirer celui d'Amnesty International,

organisation dont le travail est justement et, en tout cas officiellement, de venir en aide aux personnes persécutées pour leurs opinions. Interrogée sur son silence, Amnesty International a expliqué sur son compte X « *n'avoir pas pu* ►



vérifier de façon indépendante les informations sur l'arrestation de l'écrivain franco-algérien ».

Deux mois après, Amnesty International n'a, manifestement, pas encore réussi à s'apercevoir que Boualem Sansal était toujours séquestré en Algérie. Il ne faut guère s'étonner de la part de ce comité Théodule, soutien permanent des

- dictatures communistes au temps de la guerre froide, **fondé par un ancien terroriste de l'IRA**,
- Sean Mc Bride, copain de Ho Chi Minh**, prix Lénine de la Paix, à qui, comme de bien entendu, on a décerné le Prix Nobel. D'ailleurs Wikipedia ne parle que de ce prix, pas du prix Lénine.
- Comme c'est étrange ! ■

Dominique de Villepin, cheval de Troie du régime algérien ?

Selon le site Maghreb-Intelligence, <https://www.maghreb-intelligence.com/exclusif-dominique-de-villepin-le-cheval-sur-lequel-parie-le-pouvoir-algerien-pour-reconquer-la-france/>, l'ancien Premier ministre, Dominique de Villepin, de plus en plus présent dans les médias pour dévoiler ses ambitions pour l'élection présidentielle de 2027, bénéficierait du soutien du gouvernement d'Algérie. Maghreb-Intelligence écrit en effet que « *le pouvoir algérien a établi une stratégie pour faire une alliance avec un cheval de bataille (...) qui s'appelle pour le moment Dominique de Villepin (...) très courtisé par le régime algérien qui prépare d'ores et déjà la mise en place de tout un lobby chargé de soutenir activement*



sa potentielle candidature aux prochaines élections présidentielles françaises en 2027. Après une première visite en Algérie du 26 au 28 mars 2020, Dominique de Villepin est reparti à Alger en mai 2024 pour animer une conférence qui lui a été organisée en grande pompe par les autorités locales et au cours de ce dernier séjour, l'ancien fidèle collaborateur de Jacques Chirac, a échangé avec de nom-

- breux conseillers et dirigeants influents du régime Tebboune ».*
- Dominique de Villepin est, en effet, un des responsables politiques français en vue, hors de l'extrême-gauche, à n'avoir jamais manifesté la moindre critique envers l'Algérie, en quelque circonstance que ce soit. ■

La pompe à finances de la mosquée de Paris

Si vous êtes producteur de lait, d'huile, de gâteaux, d'aliments pour bébés et que vous exportez vers l'Algérie, sachez que vous financez le train de vie des dirigeants de la mosquée de Paris ! Un business qui rapporterait, selon les estimations de L'Opinion au moins 5 millions d'euros chaque année. C'est le lièvre qu'a soulevé le quotidien *L'Opinion* dans son édition du 21 janvier. Depuis une convention signée le 20 décembre 2022 entre le recteur de la mosquée de Paris et le ministre algérien du Commerce, sous l'égide naturellement du potentat

- Tebboune, la grande mosquée de Paris détient le monopole de la certification halal de tous les produits exportés par l'Union européenne en Algérie. Sans ce label, aucun industriel européen ne peut vendre le moindre milligramme de quelque denrée que ce soit en Algérie. Le pouvoir algérien a, en effet, élargi la liste des produits exigeant une certification halal bien au-delà de ce que prévoit le Coran, incluant le lait, les biscuits, les cosmétiques. Le jour où l'Algérie décidera que les voitures devront être halal pour être conduites par des Algériens, les usines Stellantis ►



► de Slovaquie devront donc payer leur dîme à la mosquée de Paris. L'histoire ne dit pas si les voi-

tures fabriquées en Turquie en seront dispensées puisque fabriquées dans un pays musulman. ■

Préparer l'avenir

Parmi les nombreux descendants de harkis particulièrement méritants, le Secours de France est fier de faire part du témoignage du jeune **Kamil** qui habite Amiens, petit-fils d'un titulaire de la Croix de guerre, de la Croix de la Valeur militaire, chevalier de la Légion d'honneur pour avoir défendu la France, en Indochine d'abord, en Algérie ensuite.

Kamil obtient une bourse du Secours de France pour pouvoir poursuivre ses études supérieures à Paris et préparer un cursus à Tokyo l'année prochaine.

« Ma sœur, nous écrit Kamil, poursuit ses études



à Marseille et nos parents assurent le loyer de son petit studio (...) une bourse m'aiderait à couvrir notamment les frais de trajet Amiens-Paris car je ne peux assurer le loyer d'un logement à Paris (...) et je travaille le samedi en qualité de vendeur dans une boutique locale ».

Quant à Sherrazade, à l'occasion de la nouvelle année, elle nous a adressé des voeux émou-

vants remerciant le Secours de France pour son engagement et son dévouement qui sont un exemple de solidarité et d'humanité (...) vous avez apporté réconfort et soutien à ceux qui en avaient le plus besoin ». ■

Que reprochent-ils donc au général Bigeard ?

L'inauguration de la statue du général Marcel Bigeard, au cœur de Toul, sa ville natale, a donné lieu, comme on pouvait s'y attendre, à des manifestations d'hostilité de la part de quelques dizaines de contestataires, membres notamment d'un collectif « Histoire et mémoire dans le respect des droits humains », soutenu par la Ligue des droits de l'homme. Dans un billet d'humeur, publié dans le bulletin de novembre 2024 de l'Association de soutien à l'Armée Française, le colonel (h) Christian Châtillon, délégué national de l'ASAF, après avoir précisé que la statue avait été financée exclusivement par des fonds privés, posait cette question : que reprochent-ils donc au général Marcel Bigeard ?

D'être un fils du peuple qui a commencé comme soldat de seconde classe et qui a terminé général de Corps d'Armée ?

D'avoir été prisonnier des Allemands, en 1940, de s'être évadé pour entrer dans la Résistance ? D'avoir effectué trois séjours en Indochine avant d'être fait prisonnier par le Vietminh, après Dien Bien Phu ?

D'avoir fait deux séjours en Algérie où il a été gravement blessé deux fois ? Cela n'a pas empêché Bigeard de reconnaître le courage de ses

adversaires, qu'ils appartiennent au Vietminh ou au FLN. En particulier, lorsque, évoquant le commandant Azzedine, il disait : « **On ne se déshonore pas en rendant hommage à l'adversaire.** »

Au service de la France, en homme politique comme en soldat

Un parcours militaire exceptionnel au service de la France qui lui a valu d'être décoré de la plaque de Grand-Croix de la Légion d'Honneur ►



► par le Président Coty, le 14 juillet 1956 ?

Puis, comme si cela ne suffisait pas, d'avoir servi sa Patrie en s'engageant en politique. Nommé Secrétaire d'État à la Défense par Valéry Giscard d'Estaing, puis, à deux reprises, élu député de la 5^{ème} circonscription de Meurthe et Moselle, chaque fois, contre des adversaires de gauche.

Après son décès, pour lui rendre hommage, la 50ième promotion de l'École Militaire Intermarmes (EMIA) a pris comme nom de baptême « *Général Bigeard* ».

Que reprochent donc à Marcel Bigeard ces associations plus ou moins confidentielles et ces soi-disant personnalités irréprochables ?

Une accusation de pratique de la torture en Algérie qu'il a toujours niée ?

Si cela avait été le cas, aurait-il été nommé au gouvernement de Giscard d'Estaing ?aurait-il été élu à l'Assemblée Nationale, comme ces deux députés LFI-NUPES qui le critiquent et dont pourtant l'un des leurs est fiché « S », pour le bien et la grandeur de la France, naturellement !

Pour être crédible et critiquer de tels états de service, il faut en avoir quelques-uns à son actif, soi-même, sous peine de se ridiculiser.

De fait, cette contestation qui se veut politique, n'a pour seule finalité que de permettre à ces contestataires d'exister, par la critique des serviteurs de la République, en général et ceux de l'Armée, en particulier.

Ce n'est pas nouveau.

Ils n'ont que faire de la vérité

Déjà en 1978, M. Yvon Bourges, Ministre de la Défense, avait obligé le colonel Érulin, alors en pleine opération avec le 2^{ème} REP à Kolwezi, en Afrique, de recevoir Alain Ménargues, journaliste à France-Inter, pour répondre à la question des tortures qu'il aurait infligées en Algérie, 15 années auparavant... Tout ceci sous la pression d'une gauche qui voulait décrédibiliser



une opération de sauvetage de vies humaines, réussie, mais lancée par un gouvernement de droite. Cette opération « Bonite » aura coûté quand même la vie à cinq légionnaires, mais pour sauver plusieurs centaines d'autres vies.

Hélas, ces farouches contestataires n'ont que faire de la vérité.

On peut leur conseiller d'aller voir la stèle en marbre, haute de 3,65 m et d'un poids de 8 tonnes, portant le profil sculpté du général Bigeard et érigée devant la caserne Laperrine, à Carcassonne. S'ils ont le courage d'aller frapper au poste de garde du 3^{ème} RPIMa, son ancien régiment, pour faire valoir leur point de vue, nul doute qu'ils y recevront le meilleur accueil...

Christian Châtillon



Jean-Marie Le Pen [1928-2025]

La politique est ainsi faite qu'on ne juge pas ses praticiens à leurs actes mais à leurs discours. L'histoire se charge, ensuite, de rendre justice en dressant un bilan de leur action, loin des polémiques à visées électorales.

Jean-Marie Le Pen, en revanche, a toujours eu droit à un traitement particulier. Contrairement à ce qu'on nous fait croire et qui a assuré le maintien au pouvoir de la gauche, la vie et la carrière du fondateur du Front national n'ont jamais été appréhendées qu'à l'aune de ses discours les plus contestables, non de ses actes qui, bien qu'il n'ait jamais exercé le pouvoir, auraient mérité d'être davantage pris en compte.

Dès l'âge de 16 ans, orphelin d'un père marin pêcheur, victime d'une bombe allemande, il tenta de s'enrôler dans la Résistance qui l'éconduisit eu égard à son jeune âge ; une dizaine d'années plus tard, en janvier 1953, un raz-de-marée tua plus de 2 500 personnes aux Pays-Bas. L'étudiant turbulent partit, sac au dos, apporter sa contribution à soulager la détresse des habitants. L'année suivante, il s'engagea comme sous-lieutenant en Indochine quelques jours avant la chute de Dien Bien Phu. Et, en 1957, devenu député, il demanda sa mise en congé de l'Assemblée nationale pour aller défendre la France, les armes à la main, en participant à l'expédition de Suez décidée par les Premiers ministres français et britannique, Guy Mollet et Antony Eden, puis contre les terroristes du FLN algérien.

La carrière de Jean-Marie Le Pen fut cependant et surtout marquée par le verbe qu'il avait haut mais aussi élégant que recherché, et porteur de vérités contestées sur le moment avant d'être ultérieurement confirmées par les faits. Où la France en serait-elle aujourd'hui, si on avait pris en compte ce qu'il annonçait de la **submersion migratoire** ; ce qu'il annonçait de **l'islamisation** de la France



; ce qu'il disait, on le sait moins, à propos du **"fiscalisme"** quand il mettait en garde sur une France qui accumulerait les records de dépense publique et de harcèlement fiscal ? Cela explique l'absence totale, 20, 30, 40 ans avant l'émergence de Donald Trump, de critique de Jean-

Marie Le Pen sur le fond de ses propositions. Voilà pourquoi, contrairement à toutes les règles démocratiques, Jacques Chirac avait refusé de participer à un débat d'entre deux tours en 2002. Il eût été embarrassé de discuter du fond.

Bien avant Donald Trump, on a préféré, pour résumer une carrière politique de plus de 60 ans, s'attacher à des phrases provocantes, des calembours difficilement justifiables ressassés *ad nauseam*, à porter contre lui de fausses accusations comme le fit cyniquement Pierre Joxe lors de la profanation de tombes juives à Carpentras, dans laquelle il n'avait pas la moindre responsabilité.

La majorité de la classe politique et des médias ont refusé de mettre en valeur ce qui fut le ressort de sa vie d'homme politique et d'homme tout court : **l'amour de sa patrie**, qu'avec des heurs et des malheurs il a cherché à servir de son mieux. C'est ce que sa petite-fille Marion Maréchal a évoqué avec émotion : « *Sur ton lit de mort, le hasard a voulu que ton tee-shirt bleu soit recouvert par un drap blanc, lui-même enveloppé dans une couverture rouge. Oui, même dans cet ultime instant, tu ne te seras pas départi des couleurs nationales que tu chérissais tant... Je souhaite que tu puisses retrouver là-haut ta chère Jeanne d'Arc, tes vieux copains d'Indochine et d'Algérie, tes militants morts pour leur engagement au FN. Et puisqu'il faut choisir une épitaphe, je prends ces quelques mots de saint Paul pour toi : "j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi."* » ■



Pour rétablir la vérité sur l'histoire récente de notre pays...

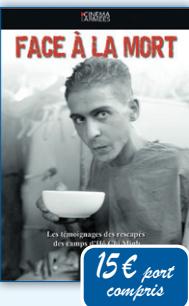
Voici les DVD du Secours de France !



Face à la mort

par Marcela Feraru

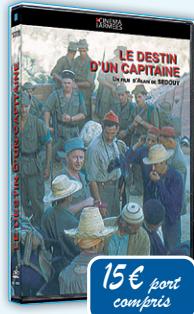
Hommes de troupes, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les "rééduquaient" : servir ou mourir !



Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy

L'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustré par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.



Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru

Un film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : "Venez à la France, Elle ne vous trahira pas !" Ce DVD revient sur une blessure qui peine tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de "décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité".

Le 9^{ème} RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru

Fin avril 1958 : l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9^{ème} RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères.

Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.



Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

par Marcela Feraru

La guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz

Il ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine" et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.



Harkis, l'héritage. Un récit français

par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

Que ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce film souhaite répondre... Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires... Les drames et vicissitudes qui ont marqué leur histoire auraient pu justifier le "repli communautaire", observé par ailleurs. L'exemple que nous donnent ces réussites individuelles prouve, dans les faits, que l'assimilation n'est ni un slogan, ni une utopie, mais l'effet d'une éducation et d'une volonté.

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de SECOURS DE FRANCE, et de l'envoyer à : Secours de France, 29 rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.

ou ▼

Commandez en toute sécurité via l'onglet "BOUTIQUE" de notre site internet : www.secoursdefrance.com



Un seul chèque est possible pour l'achat de timbres Secours de France et de DVD. Attention : la planche de 30 timbres au tarif prioritaire disparaît. Le tarif "Lettre Verte" (30 timbres, 50 € port compris) peut encore nous être commandé.



Actualités du Secours de France ♦ Janvier 2025



SECOURS DE FRANCE

63 ans d'actions concrètes pour répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire de la "décolonisation"

Depuis 1961, le SECOURS DE FRANCE conduit trois missions :

● Secourir les détresses

Symbolisée par notre référence à saint Martin, cette mission d'origine de l'association concerne d'abord les anciens Harkis, ceux qui ont réussi à échapper à la terrible vengeance des nouveaux maîtres de l'Algérie, leurs veuves, le plus souvent très démunies, plus largement les vieux soldats en difficulté. Parmi eux, les anciens légionnaires.



● Préparer l'avenir

Par des "bourses d'excellence" aux petits-enfants de Harkis, mais aussi par le soutien aux écoles qui font découvrir et aimer la France à nos enfants. Par l'aide à des personnalités religieuses du Moyen-Orient, comme l'archevêque d'Alep, qui se battent pour que les chrétiens puissent continuer à vivre sur les terres qui ont vu naître notre foi.

● Rétablir la vérité

Par notre bulletin trimestriel, notre site internet et notre lettre électronique, les films que nous produisons, les livres dont nous assurons la promotion, des émissions de radio et de télévision, nous luttons contre la désinformation sur l'histoire récente de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.



Participez aux actions du SECOURS DE FRANCE : faites un don !

Lettre électronique du Secours de France

Directeur de la publication :
Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef :
Tarick Dali

Création et réalisation graphiques :
Hugues de Blignières, dit Kéraly

Diffusion :
ICS-INFORMATIQUE
9 Rue de l'Étoile, 75017 Paris

1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE et à l'adresse de l'association.

2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : www.secoursdefrance.com

3 Ou par prélèvement automatique (*pour les modalités, contacter le secrétariat*).

◆ **Vos dons sont la condition de notre indépendance.**

◆ **Vous bénéficiez d'importantes réductions d'impôts :**

66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable.

◆ **Vous pouvez aussi faire un legs :**

SECOURS DE FRANCE est habilité à recevoir des legs en exonération totale des droits de succession (art. 2-II de la loi n°87-571 du 23/07/87). Pensez-y au moment de préparer votre succession : contactez-nous au 01 46 37 55 13.

SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. : 01 46 37 55 13 ◆ Courriel : contact@secoursdefrance.com

◆ Site internet : www.secoursdefrance.com



Actualités du Secours de France ◆ Janvier 2025